

Définir le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap du Canada

Avril 2023 – Synthèse
Version en langage courant

Comblent l'écart entre les expériences vécues et les politiques grâce à une approche communautaire de renforcement des capacités et d'échange de connaissances



Contenu

Résumé et recommandations	3
Qu'est-ce que le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap?	3
Qu'y a-t-il dans ce rapport?	4
Qu'est-ce que le handicap?	5
Pourquoi avons-nous écrit ce rapport?	6
Comment avons-nous préparé ce rapport?	7
Qu'est-ce que les gens nous ont dit?	9
Pilier 1 : avoir suffisamment d'argent	9
Ce que nous avons appris	9
Ce qu'il faudrait faire	10
Pilier 2 : améliorer l'emploi	13
Ce que nous avons appris	13
Ce qu'il faudrait faire	14
Pilier 3 : rendre les lieux et les espaces inclusifs	15
Ce que nous avons appris	15
Ce qu'il faudrait faire	16
Pilier 4 : définir le handicap d'une nouvelle manière	17
Ce que nous avons appris	17
Ce qu'il faudrait faire	18
Conclusion.....	20

Résumé et recommandations

Qu'est-ce que le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap?

En 2020, le gouvernement du Canada a décidé de créer le premier Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Celui-ci sera simplement appelé le « plan » dans ce rapport. Le plan améliorera la vie des personnes en situation de handicap.

Le plan mettra en œuvre les mesures suivantes.

- Améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Réduire la pauvreté des personnes en situation de handicap
- Lever les barrières qui affectent les personnes en situation de handicap
- Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder plus facilement aux programmes et services
- S'assurer que le gouvernement pense à inclure le handicap
- Aider les Canadiens et les Canadiennes à être plus inclusifs
- Réduire les traitements injustes des personnes en situation de handicap au Canada

Le plan améliorera les choses dans quatre domaines. Ces domaines sont appelés des « piliers ». Ces piliers soutiendront les personnes en situation de handicap au Canada.

1. Avoir suffisamment d'argent : réduire la pauvreté grâce à une prestation canadienne pour les personnes handicapées.
2. Améliorer l'emploi : permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder plus facilement à des emplois.
3. Rendre les lieux et les espaces inclusifs : lever les barrières dans les espaces publics.
4. Définir le handicap d'une nouvelle manière : avoir une définition moderne du handicap. Faciliter l'accès aux programmes.

Le plan est un nouveau moyen d'améliorer l'inclusion. Il s'agit d'un plan complet pour amener le changement. Il inclut de nombreuses actions. Celles-ci sont toutes connectées. Elles se soutiennent les unes les autres.

Ensemble, elles contribuent à promouvoir l'inclusion.

Le plan changera beaucoup de choses en même temps. Cela améliorera l'inclusion du handicap dans beaucoup de domaines de la vie.

Le plan s'assurera que le gouvernement pense au handicap dans tout ce qu'il fait. Il prendra en compte le handicap dans tous les programmes et services. Il y aura de l'argent pour de nouveaux programmes. Cela amènera des changements positifs.

D'autres programmes ont déjà été implantés pour favoriser l'inclusion. Le plan s'appuiera sur ces derniers. Il contribuera à renforcer encore plus l'inclusion.

Les partenaires de la communauté et les personnes en situation de handicap ont participé à la création de ce plan.

Dans ce projet, nous avons discuté avec des personnes en situation de handicap. Nous les avons écoutées parler de leurs vies. Elles nous ont dit ce qu'elles pensaient du plan. Elles nous ont dit ce qui devrait être inclus dans le plan. Nous avons fait cela pour nous assurer qu'elles participent à la création du plan. Cela respecte le principe « *Rien sans nous* ». Les personnes en situation de handicap doivent être incluses dans tout ce que fait le Canada.

Qu'y a-t-il dans ce rapport?

Nous avons écrit ce rapport pour améliorer le plan. Nous voulons écouter les personnes en situation de handicap au Canada. Nous voulons présenter les choses suivantes.

- Comment elles peuvent faire partie de la communauté.
- Comment elles peuvent être incluses dans les emplois et l'économie.
- Quelles sont les barrières auxquelles elles font face pour accéder aux programmes et aux prestations.
- Ce qui est important pour elles.
- Ce dont elles ont besoin pour être incluses.

Cela permettra de s'assurer que les programmes du gouvernement incluent les personnes en situation de handicap. Cela montrera de nouvelles manières de soutenir les personnes en situation de handicap. Cela permettra de s'assurer que le plan améliore les choses pour elles.

Lorsque nous avons réalisé ce projet, nous avons pensé à plusieurs choses importantes, en voici quelques-unes.

- Il n'y a pas qu'une seule communauté de personnes en situation de handicap. Il y en a beaucoup. Ce processus peut les rassembler.
- Nous avons besoin d'entendre des personnes ayant un grand nombre de handicaps différents.
- Les personnes en situation de handicap sont celles qui connaissent le mieux les barrières qui existent. Elles savent ce qui marche bien pour elles. Ce sont les meilleures personnes avec qui parler de tout cela.
- L'inclusion des personnes en situation de handicap est une bonne chose pour tout le monde. La vie de tout le monde est meilleure lorsque tout le monde est inclus.
- Les groupes qui soutiennent et travaillent avec les personnes en situation de handicap doivent travailler ensemble. Cela aidera vraiment à lever les barrières pour tout le monde.

Qu'est-ce que le handicap?

Nous avons utilisé un modèle du handicap basé sur les droits humains. C'est ce qu'utilise la Loi canadienne sur l'accessibilité. Il est utilisé par la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Ce modèle regarde quelles sont les déficiences et les barrières.

Certaines personnes ont des déficiences. Leur corps ou leur cerveau ne fonctionnent pas comme chez la plupart des gens. Voici certains types de déficiences.

- Physiques : parties du corps
- Intellectuels : le cerveau et la pensée
- Sensoriels : la vue et l'ouïe

Les personnes avec des déficiences peuvent faire face à des barrières. Ce sont des choses qui se mettent en travers de leur chemin. Voici certaines barrières auxquelles elles font face.

- Attitudes : les gens pensent qu'elles ne sont pas capables de faire les choses
- Physiques : les endroits ne sont pas accessibles

Le handicap apparaît lorsque les personnes ayant des déficiences rencontrent des barrières. La barrière les empêche de faire ce que les autres personnes peuvent faire.

Nous avons réfléchi aux autres caractéristiques que les gens peuvent avoir. Le handicap n'est pas la seule caractéristique qui définit une personne. Les gens ont d'autres attributs. Les caractéristiques suivantes peuvent affecter les barrières auxquelles les personnes font face.

- Quelle est leur origine ethnique?
- Sont-elles jeunes ou âgées?
- Sont-elles des hommes ou des femmes?
- Sont-elles homosexuelles ou hétérosexuelles?
- Sont-elles transgenres?
- Ont-elles un emploi?
- Sont-elles riches ou pauvres?
- Ont-elles un endroit où habiter?
- Viennent-elles d'arriver au Canada?
- Sont-elles autochtones?

Ce ne sont là que quelques exemples. Chez chaque personne, ces éléments sont liés. Certaines personnes font face à des barrières différentes à cause de cela.

Pourquoi avons-nous écrit ce rapport?

Les gens et les gouvernements n'écoutent pas toujours les personnes en situation de handicap. Les personnes en situation de handicap sont « à la marge ». Cela veut dire qu'elles se trouvent isolées dans leur communauté. Il est facile de les ignorer. Elles sont souvent laissées de côté et oubliées.

Certaines personnes en situation de handicap ne sont jamais entendues. Elles se trouvent « en marge de la marge ». Elles sont les plus exclues. Elles sont les plus faciles à ignorer.

Il y a beaucoup de raisons pour lesquelles les personnes en situation de handicap sont ignorées, en voici quelques exemples.

- Elles ont des handicaps très graves.
- Elles ne peuvent pas parler.
- Elles ne peuvent pas lire ou écrire.
- Elles vivent dans des endroits éloignés.
- Elles sont pauvres.
- Elles n'ont pas d'emploi.
- Elles reçoivent des soins de longue durée.
- Elles sont en prison.
- Elles n'ont pas de domicile.
- Elles appartiennent à d'autres groupes qui sont exclus, comme les groupes suivants.
 - Les femmes
 - Les peuples autochtones
 - Les enfants
 - Les personnes âgées
 - Les minorités ethniques
 - La communauté LGBTQ+

Nous avons beaucoup travaillé pour trouver ces personnes en situation de handicap et les écouter. Les autres gens n'entendent presque jamais parler de leurs vies et de leurs histoires.

Ce rapport inclut ces personnes en situation de handicap. Les écouter permettra de s'assurer que le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap peut aider toutes les personnes en situation de handicap.

Comment avons-nous préparé ce rapport?

Pour préparer ce rapport, nous avons écouté des personnes en situation de handicap. Elles nous ont parlé des barrières et des difficultés qu'elles rencontrent. Elles nous ont parlé des manières de résoudre leurs problèmes. Elles nous ont dit comment promouvoir l'inclusion. Elles nous ont dit comment rendre le Canada plus accessible.

Nous avons rédigé un guide de discussion. Le guide propose des idées pour savoir comment démarrer la discussion sur le plan.

Nous avons examiné chacun des quatre piliers du plan. Chaque pilier était dirigé par un groupe, comme indiqué ci-dessous.

- Avoir suffisamment d'argent : Inclusion Canada
- Améliorer l'emploi : Conseil canadien de la réadaptation et du travail
- Rendre les lieux et les espaces inclusifs : Association des Sourds du Canada
- Définir le handicap d'une nouvelle manière : Eviance et Personnes d'abord du Canada

Les groupes ont discuté avec des personnes en situation de handicap. Ils ont discuté avec des groupes qui travaillent avec les personnes en situation de handicap. Ils les ont entendus de nombreuses manières différentes, notamment des manières suivantes.

- Réunions publiques
- Réunions en petits groupes
- Entretiens avec une seule personne
- Lettres
- Courriels
- Appels téléphoniques et appels TTY (téléimprimeur)

Nous avons rencontré des personnes en situation de handicap de nouvelles manières et dans de nouveaux lieux, y compris les suivants.

- Rencontres en ligne et en personne
- Rencontres lors d'événements spéciaux comme la Gay Pride de Toronto
- Discussions avec des personnes sans domicile à Vancouver
- Rencontres avec des personnes sourdes-aveugles au Québec

Ce ne sont que quelques-unes des façons dont nous avons rejoint des personnes.

Presque toutes les personnes avec qui nous avons parlé avaient un handicap. La plupart d'entre elles se trouvaient « à la marge » de la communauté.

Nous avons discuté avec des personnes de chaque province et territoire du Canada. La plupart nous ont parlé en anglais. Nous avons également parlé avec des personnes en français. Nous avons utilisé les langues des signes ASL et LSQ.

Nous avons utilisé un questionnaire accessible. Il comportait 35 questions

sur le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Nous avons organisé quatre séances de discussion ouverte. Nous avons raconté aux gens ce que nous avons entendu jusqu'à présent. Ils nous ont dit ce qu'ils pensaient et nous ont donné de nouvelles idées.

À la fin du processus, nous avons entendu l'avis de personnes en situation de handicap plus de 4000 fois, de toutes ces manières différentes.

Qu'est-ce que les gens nous ont dit?

Ce rapport reprend ce qu'ils nous ont dit. Voilà certaines des choses que nous avons entendues sur chaque pilier.

Pilier 1 : avoir suffisamment d'argent

Ce que nous avons appris

Voilà ce que nous avons appris auprès des personnes en situation de handicap. Cette partie concerne le fait d'avoir suffisamment d'argent.

Vivre avec un handicap peut être difficile. Cela coûte plus d'argent. Il est plus difficile d'avoir un travail. Beaucoup de personnes en situation de handicap sont pauvres. Elles doivent faire des choix difficiles. Elles ne peuvent pas payer pour tout ce dont elles ont besoin.

Certaines personnes en situation de handicap font face à encore plus de barrières. Cela inclut les groupes suivants.

- Les femmes
- Les peuples autochtones
- Les enfants
- Les minorités ethniques
- Les personnes de la communauté LGBTIQ+

Cela rend encore plus difficile l'accès à un soutien et aux services.

Les personnes en situation de handicap qui sont pauvres se sentent aussi seules. Elles n'ont pas l'impression de faire partie de la communauté.

Elles ont du mal à trouver des transports accessibles. Elles ne peuvent pas sortir. Il est difficile pour elles d'aller chez le médecin. Il est difficile pour elles de travailler ou de faire les courses. Il est difficile pour elles de rendre visite à leurs amis et à leur famille.

Le soutien de la famille est important. La famille est la seule chose qui empêche certaines personnes en situation de handicap de tomber dans la pauvreté.

D'autres personnes en situation de handicap n'ont pas de soutien de leur famille. Cela n'est pas dû au handicap. Cela s'explique souvent par une autre raison.

Par exemple, certaines personnes en situation de handicap issues d'un peuple autochtone n'ont pas de soutien de leur famille. Cela s'explique par la façon dont les peuples autochtones ont été traités par le passé. C'est ce traitement qui a brisé leurs familles.

Ce qu'il faudrait faire

Voici ce que les personnes ont dit qu'il faudrait faire pour les aider dans ce domaine.

La prestation canadienne pour les personnes handicapées est destinée à aider les personnes en situation de handicap. Dans ce rapport, nous l'appellerons simplement « la prestation ». Les personnes qui reçoivent aujourd'hui des versements de soutien pour leur handicap devraient recevoir la prestation. Elles ne devraient pas avoir à la demander une nouvelle fois.

Les personnes qui ne reçoivent pas de versements de soutien pour leur handicap devraient pouvoir demander la prestation. Nous devons décider qui peut recevoir la prestation. Toutes les personnes en situation de handicap devraient être incluses.

Nous devons nous demander comment le handicap affecte leur vie. Cela ne

doit pas seulement être une décision médicale. Des personnes qui ne sont pas médecins devraient pouvoir le faire.
Elles peuvent aider à déterminer si une personne a un handicap.

Voici quelques autres idées qui ont été proposées concernant la prestation canadienne pour les personnes handicapées.

- Elle devrait être pour toutes les personnes qui vivent au Canada.
- Les personnes devraient recevoir la prestation même si elles ont un travail.
- Les personnes devraient recevoir la prestation même si elles ont des économies. Elles devraient la recevoir même si elles ont une maison ou une voiture.
- Certaines personnes devront peut-être consulter un médecin pour déterminer si elles ont un handicap. Cette consultation devrait être payée par la prestation ou par un autre programme.
- Obtenir la prestation devrait être facile. Il devrait y avoir plusieurs manières de l'obtenir.
- Les employés gouvernementaux devraient être formés à aider les gens à obtenir la prestation. Ils devraient être bienveillants et inclusifs.
- Les personnes qui veulent demander la prestation devraient recevoir de l'aide. Les employés peuvent leur montrer comment l'obtenir. Ils peuvent aider les gens qui en ont le plus besoin.
- Si quelqu'un n'obtient pas la prestation, il faudrait qu'on lui explique pourquoi. Il ou elle devrait pouvoir faire appel. Cela signifie que quelqu'un d'autre examinera la décision. Cette personne déterminera si la décision était juste.
- Les personnes qui reçoivent aujourd'hui des versements de soutien pour leur handicap devraient continuer à les recevoir. Elles ne devraient pas perdre ces versements. La prestation devrait être de l'argent en plus pour elles.
- Les gens devraient pouvoir travailler et gagner de l'argent

lorsqu'ils reçoivent la prestation.

- Les gens ne devraient pas avoir besoin d'un crédit d'impôt pour personnes handicapées pour recevoir la prestation.
- Les gens ne devraient pas payer d'impôts sur la prestation.
- La prestation devrait garantir que les personnes avec un handicap ne sont pas pauvres. Elle devrait aider à couvrir les coûts supplémentaires causés par le handicap.
- La prestation devrait être d'un montant de 2200 à 2400 dollars par mois.
- La prestation devrait augmenter lorsque les prix augmentent.

Certains pensent que toutes les personnes en situation de handicap devraient recevoir la prestation. La quantité d'argent qu'elles gagnent ne devrait rien changer. D'autres pensent que certaines personnes en situation de handicap qui gagnent de l'argent n'ont pas besoin de la prestation.

Certaines personnes ont besoin d'une prestation plus importante. Cela dépend de leurs besoins et de l'endroit où elles vivent.

Mais les gens n'ont pas seulement besoin d'argent. Voici d'autres domaines où les personnes en situation de handicap ont besoin d'aide.

- Soutien personnel
- Logement accessible
- Aides techniques
- Communication accessible
- Transports accessibles
- Soins de santé
- Formation
- Nourriture
- Emplois

Les personnes en situation de handicap qui vivent dans le nord du Canada ont besoin de plus d'aide. Elles ont des problèmes que d'autres Canadiens

et Canadiennes en situation de handicap n'ont pas.

Le Canada devrait avoir un plan d'assurance invalidité national. Ce plan aidera à payer les choses dont les personnes en situation de handicap ont besoin dans leur vie.

Pilier 2 : améliorer l'emploi

Ce que nous avons appris

Voilà ce que nous avons appris auprès des personnes en situation de handicap. Cette partie concerne l'emploi et le fait d'avoir un travail.

Beaucoup de choses sont devenues plus difficiles à cause de la Covid. Voici quelques exemples.

Les gens avaient besoin de formations pour travailler. Mais les employeurs ne donnaient pas beaucoup de formations. Ils n'ont toujours pas assez de gens qui travaillent pour eux. Ils n'ont toujours pas assez de gens pour former les nouveaux employés.

Les gens ne pouvaient pas voyager pendant la Covid. Il était difficile d'être en contact avec d'autres personnes et groupes. À cause de cela, il était plus difficile de chercher du travail.

Les personnes en situation de handicap ont vu le soutien que les gens ont reçu pendant la Covid. Les personnes qui ont perdu leur travail ont pu facilement recevoir des prestations comme la PCU. La PCU est la Prestation canadienne d'urgence. C'était de l'argent pour les personnes qui ne pouvaient pas aller travailler pendant les 6 premiers mois de la Covid. Cette prestation était de 2000 dollars par mois.

Elle était facile à obtenir. Les gens n'avaient pas besoin d'attendre. Ils ne devaient pas prouver qu'ils en avaient besoin. Les personnes en situation de handicap pensent que c'était injuste. Il était beaucoup plus difficile d'obtenir des prestations en tant que personne en situation de handicap. Les personnes en situation de handicap perdent souvent leurs prestations si elles travaillent.

La Covid a changé la manière dont les gens travaillent. Désormais, beaucoup d'emplois ne durent pas longtemps. Il y a plus d'emplois à

temps partiel. Les gens ont souvent besoin d'avoir plusieurs emplois. Beaucoup de nouveaux emplois sont par exemple des services de livraison. Il y a plus d'emplois qui sont effectués à partir de chez soi.

Certaines personnes pensent que travailler à partir de chez soi est préférable pour les personnes en situation de handicap. Mais il y a toujours des difficultés. Il y a d'autres problématiques. Les personnes en situation de handicap peuvent avoir besoin qu'une personne leur rende visite au travail. Elles peuvent avoir besoin d'aménagements sur leur lieu de travail. Elles peuvent avoir besoin de développer des liens avec d'autres employés. Cela n'a pas été le cas pendant la Covid, même si les gens travaillaient sur place.

Ce qu'il faudrait faire

Voici ce que les personnes ont dit qu'il faudrait faire pour les aider dans ce domaine.

La plupart des programmes d'emploi sont gérés par les provinces. Les personnes dans une province ne savent pas ce que font les autres provinces. À cause de cela, il est difficile d'apprendre de nouvelles façons de faire les choses.

Il faudrait qu'il y ait un système pour partager les informations. Les groupes de différentes provinces peuvent se dire ce qu'ils font. Ils peuvent partager des idées qui fonctionnent bien pour eux.

Les personnes en situation de handicap ont besoin d'aide pour rechercher du travail. Les employeurs aussi ont besoin d'aide. Ils ont besoin d'outils et d'idées pour les aider à embaucher des personnes en situation de handicap.

Il faudrait qu'il y ait un fonds national pour les aménagements. Ce fonds aiderait les employeurs à payer pour les aménagements pour les personnes en situation de handicap. C'est très important pour les petites entreprises. Le fonds devrait aussi arrêter les retenues fiscales lorsque les personnes en situation de handicap trouvent du travail. Le fonds devrait pouvoir tenir compte de l'augmentation des prix.

Nous devons partager des idées pour aider les personnes en situation de handicap qui cherchent du travail. C'était très important pendant la Covid.

Les formateurs et formatrices en milieu de travail ne pouvaient pas aider les gens sur le lieu de travail pendant cette période.

Les personnes à tous les niveaux doivent avoir un endroit où partager leurs idées. Les idées peuvent être partagées entre les personnes, entre les groupes qui soutiennent les personnes en situation de handicap et entre les gouvernements.

Partager ces idées devrait être facile. Les gens ne devraient pas avoir besoin d'écrire de longs rapports ou de remplir des formulaires.

Pilier 3 : rendre les lieux et les espaces inclusifs

Ce que nous avons appris

Voilà ce que nous avons appris auprès des personnes en situation de handicap. Cette partie concerne la possibilité d'accéder aux lieux et aux espaces et de les utiliser.

À cause des barrières, il est difficile de faire partie d'une communauté. Il y a de nombreux types de barrières. Il y a des barrières dans les domaines suivants.

- La façon dont les lieux et les espaces sont construits
- La façon dont les gens communiquent
- La façon dont la technologie est fabriquée et utilisée
- La façon dont les règles et politiques sont conçues et suivies
- La façon dont la société pense aux personnes en situation de handicap

Il y a de nombreuses raisons qui expliquent les barrières. Cela se produit dans toutes les parties de la société. On crée des plans sans penser aux personnes en situation de handicap. Elles sont exclues. Elles ne sont pas considérées comme faisant partie de la communauté. Souvent, c'est parce que l'on ne connaît pas les barrières auxquelles elles font face. Les planificateurs ne connaissent pas les besoins des personnes en situation de handicap. Ils ne comprennent pas le handicap. Cela signifie que les personnes en situation de handicap sont laissées de côté.

Il ne s'agit pas seulement d'accéder aux lieux et aux espaces. Cela ne suffit

pas. Tout doit être accessible et inclusif, y compris les domaines suivants.

- Choses que tout le monde peut faire
 - Sortir
 - Se rendre à des événements
 - Faire les courses
 - Sports et jeux
 - Autres activités
- Recevoir un soutien
- Règles et politiques

Ce qu'il faudrait faire

Voici ce que les personnes ont dit qu'il faudrait faire pour les aider dans ce domaine.

Le gouvernement canadien s'occupe de beaucoup de choses. En voici quelques exemples.

- Compagnies aériennes et chemins de fer
- Autoroutes nationales
- Bureaux de poste
- Banques
- Télévision, radio et Internet

Le gouvernement devrait agir pour supprimer les barrières dans ces domaines. Il devrait comprendre à quel point ces choses sont importantes pour les personnes en situation de handicap. Le gouvernement devrait travailler pour rendre plus accessibles les choses dont il s'occupe, comme les éléments suivants.

- Immeubles gouvernementaux
- Espaces publics, comme les parcs et les musées
- Programmes de prestations

Les immeubles anciens doivent être rénovés pour être accessibles à tout le monde.

Le gouvernement doit penser à tous les groupes, y compris les personnes en situation de handicap. Il doit respecter leurs besoins.

Le gouvernement doit utiliser davantage l'ASL et la LSQ pour aider les

personnes sourdes. Il doit améliorer les services pour les personnes sourdes dans les domaines suivants.

- Bâtiments
- Services d'urgence
- Bureaux
- Services par téléphone et en ligne

Les services et messages d'urgence doivent être envoyés de nombreuses façons différentes. Ils doivent être accessibles à tous. Les gens devraient aussi pouvoir accéder aux services gouvernementaux de nombreuses manières différentes. Cela ne doit pas seulement se faire par téléphone ou sur un ordinateur.

Les espaces virtuels et en ligne doivent être accessibles. Ils doivent être conçus pour l'être.

Il faudrait qu'il y ait un service d'interprétation vidéo à distance. Celui-ci peut être utilisé par le public et par le gouvernement.

Les employés du gouvernement doivent apprendre comment lever les barrières. Ils doivent modifier les règles et les politiques pour lever de nombreuses barrières.

Pilier 4 : définir le handicap d'une nouvelle manière

Ce que nous avons appris

Voilà ce que nous avons appris auprès des personnes en situation de handicap. Cette partie concerne le fait de définir le handicap d'une nouvelle manière.

Les personnes en situation de handicap sont des personnes à part entière. Elles ont les mêmes droits que tout le monde. Elles méritent le respect.

Les personnes en situation de handicap peuvent faire beaucoup de choses. Nous devrions réfléchir à ce que les personnes en situation de handicap peuvent faire. Nous devrions réfléchir à ce qu'elles pourraient faire avec plus de soutien. Nous ne devrions pas seulement nous soucier des choses qu'elles ne savent pas faire.

Il y a beaucoup de programmes et de services pour les personnes en situation de handicap. Nous devons décider qui peut les utiliser. Parfois, nous devons déterminer qui a un handicap. Il faut que cela soit juste. Nous ne pouvons pas laisser de côté certaines personnes en situation de handicap.

Parfois, les personnes en situation de handicap doivent nous parler de problèmes médicaux. Cela peut être très personnel. Elles doivent parler de leur corps ou de leur cerveau. Elles doivent parler du fait d'être malades ou blessées. Cela peut les aider à montrer quel est leur handicap. Cela peut aider à décider du soutien qu'elles recevront.

Ce sont des questions très intimes. Nous ne devrions pas poser trop de questions. Nous devrions seulement poser des questions sur ce que nous avons besoin de savoir. Lorsque nous examinons le handicap, nous ne devrions pas seulement penser aux problèmes médicaux.

Certains programmes et services ne sont pas prévus pour toutes les personnes en situation de handicap. Il faut décider quelles personnes en situation de handicap peuvent les utiliser. Il peut être nécessaire d'en savoir plus sur le handicap d'une personne. Dans ce cas, les personnes en situation de handicap doivent être bien traitées. Elles doivent être incluses dans le processus.

Ce qu'il faudrait faire

Voici ce que les personnes ont dit qu'il faudrait faire pour les aider dans ce domaine.

Il faut une nouvelle manière de définir le handicap. Elle doit prendre en compte les idées suivantes.

- Elle doit être inclusive.
- Elle doit pouvoir évoluer et changer.
- Elle doit inclure tout ce qui concerne une personne.
- Elle doit être utilisée pour tous les programmes et services.
- Elle doit traiter les personnes de façon juste et respectueuse.
- Chaque programme peut avoir des règles différentes pour décider de qui peut l'utiliser. Tous devraient définir le handicap de la même manière.

- Les gens devraient pouvoir utiliser différents moyens pour montrer qu'ils ont un handicap. Ils ne devraient pas toujours être obligés de passer par un médecin.
- Les gens ne devraient pas avoir besoin de montrer qu'ils ont un handicap plus d'une fois. Ils ne devraient pas être forcés de le prouver encore et encore.
- Ils devraient pouvoir contester les décisions. S'ils ne sont pas d'accord, la décision devrait être réexaminée.

Les informations à ce sujet doivent être présentées en langage clair. Il faudrait pouvoir les obtenir de différentes manières. Il faudrait pouvoir les obtenir d'une manière que l'on peut comprendre.

Le handicap affecte les gens de différentes manières à différents moments. Quelque chose peut être facile pour une personne en situation de handicap qui bénéficie d'un soutien. La même chose peut être difficile sans soutien. Quelque chose peut être facile à faire chez soi, mais difficile au travail. Nous devons nous souvenir de cela. Nous devons nous demander comment le handicap affecte les gens partout où ils vont. Ce n'est pas toujours la même chose.

Nous devons examiner les barrières auxquelles les gens font face dans différentes parties de leur vie. Ces barrières peuvent les empêcher de faire pleinement partie de la communauté. Une personne en situation de handicap qui peut aller au magasin ne pourra peut-être pas aller au travail. Une personne en situation de handicap qui a besoin d'une personne de soutien ne peut pas sortir à chaque fois qu'elle le veut. Nous devons nous demander comment cela l'affecte.

Certaines personnes en situation de handicap se sentent bien à certains moments et moins bien à d'autres. Leur handicap peut les affecter de façon différente. D'autres personnes ont des handicaps qui les affectent toujours de la même façon. Nous devons penser aux deux types de personnes.

Nous devons nous demander comment un handicap affecte une personne au fil du temps. Nous ne devons pas seulement l'examiner à un moment donné. Leur handicap peut les affecter différemment à un autre moment.

Avec la nouvelle approche, toutes les personnes en situation de handicap devraient être égales à tout le monde. Elles font partie du Canada comme

n'importe qui. Elles devraient être traitées de la même manière dans ces domaines.

- Avec les mêmes droits
- Avec les mêmes avantages
- Avec les mêmes responsabilités

Conclusion

Le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap est un projet très important. Il soutiendra l'inclusion des personnes en situation de handicap au Canada. Il rendra le Canada plus accessible.

Dans le cadre de ce projet, nous avons voulu travailler avec toute la communauté des personnes en situation de handicap. Nous avons voulu entendre l'avis de tout le monde. Nous voulions qu'ils fassent partie de notre travail.

Nous avons fait attention à entendre les personnes en situation de handicap « à la marge de la marge ». Nous les avons écoutées. Nous avons pensé à elles quand nous avons écrit ce rapport.

Les personnes et les groupes qui ont travaillé sur ce projet veulent remercier toutes les personnes qui ont participé. Nous les remercions pour ce qu'elles nous ont dit. Nous les remercions pour leurs idées. Nous remercions toutes les personnes en situation de handicap qui nous ont aidées.

Ce projet a fonctionné parce que les personnes en situation de handicap y ont participé. Elles nous ont dit ce qu'elles pensaient. Elles ont été utiles et nous ont donné des opinions réfléchies. Nous avons beaucoup appris auprès des personnes en situation de handicap. Elles nous ont donné beaucoup d'idées et de solutions.

Nous avons organisé plusieurs séances de discussion ouverte. Nous avons raconté aux gens ce que nous avons entendu. Nous leur avons dit ce que nous allions mettre dans le rapport. Presque tout le monde nous a dit que nous avons raison. Notre rapport correspondait à leur expérience vécue. La plupart des gens nous ont dit qu'il ne manquait rien dans notre rapport.

Nous n'avons pas assez entendu certaines personnes en situation de handicap. Nous devons parler davantage à certains groupes, comme les groupes suivants.

- Les personnes avec des problèmes de santé mentale
- Les personnes avec des sensibilités chimiques. Ce sont des personnes qui deviennent malades à cause de beaucoup de choses autour d'elles. La fumée, le savon, les parfums ou la moisissure les rendent malades.

Le plan peut rendre le Canada plus inclusif. Pour fonctionner, il doit inclure les personnes en situation de handicap. Nous devons écouter les personnes en situation de handicap et inclure ce qu'elles nous disent. Elles doivent toujours en faire partie. Nous devons toujours demander aux personnes en situation de handicap et aux groupes qui les soutiennent ce qu'elles pensent de notre travail. Nous devons écouter leurs idées pour améliorer le Plan d'action pour l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Ce résumé est disponible dans les formats suivants.

- Langage courant
- Français
- ASL
- LSQ

Pour accéder aux différents formats, rendez-vous sur www.muscle.ca/diap.